The text is inundated with detail after gossipy detail of events, trips, and individuals that may be of great interest to people within her circle but that will leave the rest of us cold.

In spite of its weaknesses, this selection of Mary Hyde Eccles's writings is important. For members and friends of the community of book collectors it will be a cherished resource. For scholars dedicated to researching the history of book collecting it will be an invaluable tool. And for people like me it gives an opportunity to appreciate and thank Mary Hyde Eccles and the other remarkable men and women who use their wealth and passion to preserve and protect our literary heritage.

JUDY POCOCK
University of Toronto

Paul Aron, Denis Saint-Jacques, et Alain Viala, dir. *Le Dictionnaire du littéraire*. Paris: Presses universitaires de France, 2002. 634 p. 79,95 $. ISBN 2-13-0516904.

Les ouvrages de référence en littérature sont en vogue par les temps qui courent, à preuve la parution récente de *Encyclopedia of Canadian literature in Canada* (2002), éditée par W.H. New. Mais de toute évidence, *Le Dictionnaire du littéraire*, publié aux Presses universitaires de France sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, ne partage pas tout à fait les mêmes objectifs. Plutôt que de consacrer majoritairement des entrées aux auteurs et aux phénomènes marquants de l'histoire littéraire, le *Dictionnaire du littéraire* adopte une perspective plus synchronique en présentant un état du discours sur le littéraire, tel qu'il s'offre au lecteur à l'orée du XXI^{e} siècle.

D'emblée, les éditeurs du *Dictionnaire du littéraire* adoptent une position inusitée. En principe, un dictionnaire fixe et codifie l'usage, et en cela, le genre s'accompagne presque inéluctablement d'un aspect dogmatique. C'est pourtant une toute autre approche que privilégient ici les éditeurs: tenir «l'esprit en vigilance» (p. vii), tout en étant attentifs à la mouvance des notions, voilà les objectifs que se sont fixés Aron, Saint-Jacques et Viala. En littérature, rien n'est sûr, rappellent-ils en introduction. Cependant combien de spécialistes de la littérature ont l'affirmation péremptoire facile, confortablement installés dans les idées reçues? *Le Dictionnaire du littéraire* insiste au

contraire sur l'importance du doute quand vient le temps d'utiliser des termes trop souvent galvaudés. Voilà une attitude fort stimulante, qui justifie largement la parution de cet ouvrage.

Autre qualité notable, *Le Dictionnaire du littéraire* fait preuve d'une grande ouverture quant au choix des entrées, tout en manifestant une ferme volonté de vulgarisation. Les collaborateurs ont certainement été invités à descendre de leur tour d'ivoire pour rédiger des textes accessibles au plus grand nombre, sans pour autant sacrifier à l'exactitude et à la précision. Dans l'ensemble, l'objectif est atteint, même s'il n'est pas assuré que l'étudiant ou le lecteur curieux à qui le dictionnaire prétend aussi s'adresser, en plus des professionnels du livre et des spécialistes de la littérature, parvienne à appréhender les enjeux théoriques présentés dans les articles. La limpidité des textes varie, celle-ci demeurant tributaire de la complexité des notions en cause. Inévitablement, il est des savoirs que seule une longue fréquentation permettra de démystifier.

Chaque article comporte une définition, un historique de la question et une problématique. Cette division réussit, avec une économie étonnante, à circonscrire des concepts somme toute très divers. On trouvera ainsi, à titre d'exemples, des entrées pour des genres canoniques comme le roman, le théâtre, la poésie, mais aussi moins connus comme les bestiaires ou les ana, des périodes historiques et des mouvements littéraires (renaissance ou existentialisme), des thèmes récurrents en littérature (exil, folie, guerre), voire des phénomènes récents (Internet, édition électronique). Certains articles sont consacrés à des corpus littéraires nationaux, notamment aux corpus francophones: littératures de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud-Est, de la Belgique, des Caraïbes, d'Israël, de Madagascar, du Maghreb, du Québec, de la Suisse, du Val d'Aoste. À ce propos, il faut encore féliciter les éditeurs qui ont recruté des collaborateurs à travers l'ensemble de la francophonie. Pour le Québec en particulier, cela signifie que l'on fasse enfin état des recherches menées de ce côté de l'Atlantique et portant non seulement sur le corpus québécois, mais encore sur la théorie du littéraire. C'est admettre – et cela semble tout à fait nouveau pour un dictionnaire – qu'on puisse aussi penser et réfléchir en dehors de la France.

L'ouvrage présente les grandes approches méthodologiques servant à analyser le littéraire. Les éditeurs privilégient encore une fois l'ouverture: «Ce dictionnaire ne vise pas à répertorier les termes de tel ou tel courant de critique ou de théorie, mais tous les termes qui s'emploient pour parler du littéraire, pour peu qu'ils soient d'un

usage qui ne se borne pas à un essai ou à une micro-spécialité que seuls les initiés connaissent» (p. ix). On accordera ainsi une certaine place à la mythocritique, à la sémiotique, à la critique psychanalytique, pour ne prendre que ces quelques exemples. L'approche sociologique prédomine toutefois, comme en témoigne le titre même du *Dictionnaire* qui met l'accent sur le littéraire plutôt que sur la littérature. Qu'on alloue ainsi plus d'espace à la sociologie de la littérature est en soi un mérite, puisque jusqu'à présent, il n'existait pas de dictionnaire en recueillant les concepts combien utilisés, mais pourtant rarement définis de façon synthétique. En plus de donner l'heure juste quant à ces termes, les articles révèlent l'état de la recherche récente. La prépondérance de l'approche sociologique finit cependant par créer des attentes qui demeurent en partie insatisfaites, le lecteur curieux restant à l'occasion sur sa faim. On pourrait ainsi dresser une liste des grands oubliés, les termes «habitus», «instances» et «appareil» par exemple, auxquels plusieurs articles réfèrent et qu'il aurait été utile d'expliquer pour la compréhension d'autres concepts, notamment celui d'«institution». On consacre par ailleurs une entrée à «négritude», mais paradoxalement aucun article à «joual». Certes, chacun aura sa petite liste toute prête mais rappelons que les éditeurs – eux-mêmes l'affirment à quelques reprises – ne prétendaient nullement à l'exhaustivité. Ce souci de demeurer ouverts à plusieurs approches relève d'une intention louable et reste a priori une qualité. Conjugué à la préséance de la méthode sociologique, il confère néanmoins au *Dictionnaire* un caractère hybride, que l'on peut regretter. L'index des notions complémentaires, qui renvoie par exemple aux textes où il est question d'«habitus» et qui figure en fin d'ouvrage, vient combler certaines lacunes. Les cinq références bibliographiques qui accompagnent en principe chaque article – étrangement, «société d'auteurs» ne comporte aucune référence – dirigeront le lecteur vers d'autres sources. Enfin, la table des entrées et de leurs signataires favorise une consultation rapide.

Autre marque de souplesse, les articles du *Dictionnaire* laissent subsister les divergences d'opinion entre les collaborateurs. Les éditeurs n'ont pas cherché à masquer ces différences, évitant d'aseptiser le discours sur le littéraire. Encore une fois, l'attitude peut surprendre, mais dans la mesure où l'ouvrage privilégie la nuance et maintient volontairement le doute, tout se tient. Gardant toujours «l'esprit en vigilance», les éditeurs invitent le lecteur à déceler lui-même cette multiplicité. Jouons brièvement le jeu. À l'article «mystification», on évoque comme motif à l'origine des mystifications littéraires la

«moquerie à l'égard de l'institution». Est-ce qu'«institution», dans ce cas précis, convient réellement? Peut-être pas, si l'on relit bien le sagace article qui lui est consacré. En posant que le «littéraire ne se laisse pas enfermer dans une définition» (p. x), c'est au questionnement sans cesse renouvelé, donc à l'école de la rigueur, que nous convie *Le Dictionnaire du littéraire*.

MARIE-PIER LUNEAU
Université de Sherbrooke